

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt quatre, le 28 février à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12  
Nombre de présents : 10

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, HUMBERT Régis, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, ROMATIF Julien, GUERRERO Elisabeth

**Absente excusée** : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien), CICOCELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel)

**Date de la convocation** : 21 février 2024

**Secrétaire de séance** : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

**Objet de la délibération** : Rapport d'activité CCEBER 2022

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel d'activité 2022, de la Communauté de Communes d'Entre Bièvre et Rhône a été présenté au Conseil Municipal.

Vu le rapport soumis à sa présentation, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes d'Entre Bièvre et Rhône.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 28 février 2024

**Le Maire,**  
Serge MERCIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Primarette, Isère. The stamp features a central emblem with a figure and the text 'MUNICIPALITE DE PRIMARETTE' and 'Isère'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.